

Paris, 17 septembre 2009

Techno Parade 2009 : Bruitparif déploie un système inédit de prévention des risques auditifs

Pour sa troisième année de collaboration avec Technopol, l'association organisatrice de la Techno Parade, Bruitparif renforce les moyens pour faire de l'événement un moment festif sans risques pour les oreilles des participants.

En exclusivité pour l'édition du 19 septembre, 4 stations de mesure du bruit, couplées à des afficheurs de grande taille (100 cm x 70 cm), seront installées sur des poteaux le long du parcours. Spécialement conçus pour l'événement, visibles de tous, les afficheurs donneront en temps réel la mesure du niveau sonore en décibels et diffuseront des messages de prévention.

Concrètement, à partir de 85 dB(A), un flash orange incitera le public à porter des protections auditives.

A partir de 105dB(A), un flash rouge alertera sur la nécessité de s'éloigner des enceintes des chars.

Ainsi, les DJ's pourront connaître la mesure du bruit généré par leur char.

Quant aux participants, Technopol met à leur disposition 40 000 paires de bouchons d'oreilles qui leur seront proposées gratuitement tout au long du parcours et distribuées par les bénévoles de la Techno Parade.

Enfin, en cas de problème (sifflements ou bourdonnements / hypersensibilité de l'oreille à certains sons / surdité...), les bénévoles de l'association France Acouphènes seront particulièrement mobilisés pour l'occasion au N° Indigo 0820 222 213 (0,09€ TTC/min).

Le dispositif de prévention, vise à encadrer l'environnement sonore et à sensibiliser les participants et les professionnels sur les risques auditifs liés aux musiques amplifiées (concerts, discothèques, festivals), pour continuer à profiter de la musique et que l'écoute reste un plaisir.

Pour information

- Plus le niveau est élevé et la durée d'exposition longue, plus le risque est important d'avoir des troubles auditifs.
- Le son commence à être dangereux pour l'oreille à partir de 85 dB (radio volume à fond / tondeuse à gazon...)
- A 105 dB (discothèque...), pour ne pas courir de risque, le maximum d'exposition tolérable sans protection est de 5 minutes.
- Attention, il ne faut pas attendre d'avoir mal aux oreilles pour se protéger. Le risque est bien réel avant l'apparition d'une douleur.
- Il faut donc adopter les bons réflexes (porter des protections auditives, s'éloigner des enceintes, faire des pauses dans un endroit tranquille) et réagir immédiatement aux signaux d'alerte.

#

Créé à l'automne 2004 à l'initiative de la Région, Bruitparif, Observatoire du bruit en Ile-de-France, est une association loi 1901 qui rassemble les principaux acteurs de la lutte contre le bruit à l'échelle régionale. L'association compte ainsi plus de 50 membres regroupés selon 6 collèges : La Région Ile-de-France, l'Etat, les huit départements du territoire francilien, les activités économiques, les professionnels de l'acoustique et les associations de défense de l'environnement et de protection des consommateurs.

L'activité de l'association s'organise autour de trois missions clé :

- Mesurer et évaluer l'environnement sonore
- Accompagner les politiques publiques
- Sensibiliser les Franciliens à l'importance de la qualité sonore de l'environnement

Contacts Presse

* Pour Bruitparif : Cathy Lazare au 01 75 00 04 13 - 06 18 15 74 63 – email : cathy.lazare@bruitparif.fr

* Pour Technopol : Sophie Bernard, Directrice / porte parole de Technopol au 01 53 36 04 19 – email : sophie@technopol.net